

## Formulaire d'inscription à l'admission par sélection – janvier 2024 pour la 3<sup>e</sup> année en classe à rythme accéléré Année scolaire 2024-2025

Par son projet éducatif, l'École internationale du Village s'engage à accomplir la mission qui lui est confiée par le MEES, soit d'instruire, de socialiser et de qualifier ses élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. La bienveillance, l'engagement et la collaboration sont ainsi des valeurs privilégiées à l'école.

Étant une école autorisée à dispenser le programme d'éducation internationale de l'IB, tous les élèves de l'école bénéficient de ce programme qui permet entre autres de développer la **curiosité intellectuelle**, les **connaissances** et la **sensibilité nécessaires** afin de bâtir un monde meilleur.

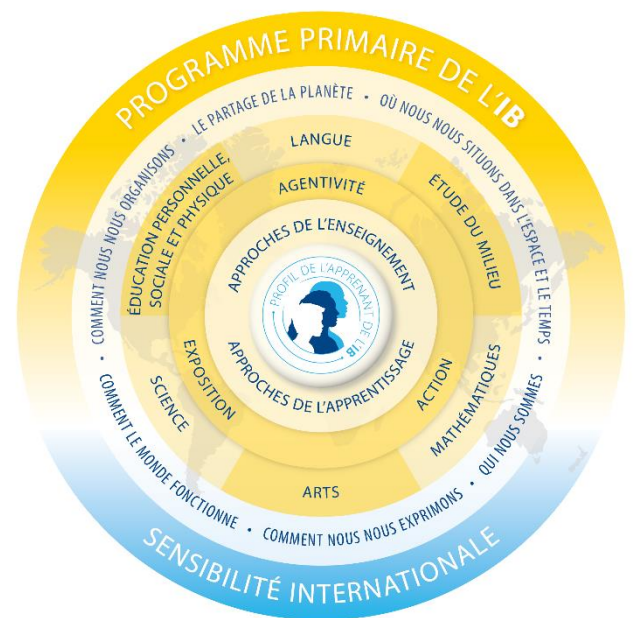
Comme nous voulons offrir la possibilité à tous les élèves du CSSPO de bénéficier d'un tel programme, nous offrons aussi aux élèves n'habitant pas dans le secteur de l'école de pouvoir évoluer dans des classes à rythme accéléré.

### Caractéristiques des classes à rythme accéléré

Dans un cadre d'enrichissement et de complément au programme du Ministère de l'Éducation, l'École internationale du Village offre l'opportunité à votre enfant d'évoluer au sein d'un groupe où le rythme d'apprentissage favorise le plein développement de son potentiel et l'acquisition de capacités supérieures par l'approfondissement de concepts plus complexes.

### Remarques

- Il y aura une séance d'information pour les parents le **mercredi 17 janvier 2024 de 18h30 à 19h30** par TEAMS. Le lien est disponible dans la lettre en pièce jointe.
- Les parents devront remettre leur demande et les documents nécessaires à l'École internationale du Village soit par courriel ou le déposer à l'immeuble St-Paul au 45, chemin Eardley au plus tard le **19 janvier 2024**.
- Une réponse officielle sera acheminée aux parents par courrier électronique le **30 janvier 2024**.
- Les parents devront confirmer l'inscription de leur enfant au plus tard le **6 février 2024**.



## Coûts assumés par les parents

---

- Frais associés au programme : **300\$** par année (pour les élèves admis dans une classe à rythme accéléré).
- Frais scolaires (agenda, matériel scolaire, activités, etc.)
- Frais de surveillance des dîneurs ou de service de garde

\*\*\*Le **transport** des élèves à l'extérieur du bassin de l'École internationale du Village relève de l'entière responsabilité des parents.

## Conditions d'admission à la sélection

---

- Habiter sur le territoire du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO).
- *Remettre au titulaire de 2<sup>e</sup> année le formulaire de recommandation qu'il (elle) doit remplir et le faire signer par la direction de l'école. La direction transmettra le formulaire à l'École internationale du Village.*
- D'ici le **12 janvier 2024**, faire parvenir à l'École internationale du Village, le formulaire d'inscription dûment rempli.

*\*Si votre enfant ne fréquente pas une école de notre centre de services scolaire actuellement, veuillez remettre le bulletin final de la 1<sup>re</sup> année (juin 2023) et le 1<sup>er</sup> bulletin de la 2<sup>e</sup> année (novembre 2023).*

*\*Veuillez noter qu'aucun accusé de réception du formulaire ne vous sera envoyé.*

## Critères de sélection pour les classes à rythme accéléré

---

- Résultat sommaire minimal de 80% en français et en mathématique au bulletin final de la 1<sup>re</sup> année (2022-2023)
- Résultat sommaire minimal de 80% en français et en mathématique au premier bulletin de la 2<sup>e</sup> année (2023-2024)
- Recommandation positive de l'école de provenance.
- Nombre de places limitées : 52 places

sensé  
intègrer réfléchi informé équilibré  
audacieux  
PROFIL DE L'APPRENANT  
communicatif ouvert d'esprit  
chercheur altruiste





## Formulaire d'inscription au processus d'admission pour la 3<sup>e</sup> année en classe à rythme accéléré Année scolaire 2024-2025

Faire parvenir à l'École internationale du Village au 45, chemin Eardley ou par courriel à : [scr.stp.village@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr.stp.village@csspo.gouv.qc.ca) d'ici le **19 janvier 2024**:

- ❖ Ce formulaire d'inscription
- ❖ *Si votre enfant ne fréquente pas une école de notre centre de services scolaire actuellement, veuillez remettre le bulletin final de la 1<sup>re</sup> année (juin 2023) et le 1<sup>er</sup> bulletin de la 2<sup>e</sup> année (novembre 2023).*
- ❖ *Le formulaire de recommandation de l'école de provenance sera acheminé directement par la direction d'école*

Nom et prénom de l'élève :

Sexe de l'élève : M  F

No. de fiche de l'enfant : \_\_\_\_\_

(Est inscrit sur le bulletin de l'enfant)

Date de naissance (DDN) \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Année Mois Jour

Nom du parent

Adresse

Ville

Code Postal

Téléphone (résidentiel)

Téléphone (bureau ou cell.)

Adresse courriel

École fréquentée en 2023-2024

La demande d'admission est pour l'École internationale du Village. Advenant le cas où des places soient disponibles à l'École internationale du Mont-Bleu (secteur Hull), je souhaite que la candidature de mon enfant soit considérée.

Oui  Non

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Pour en connaître davantage sur notre école et le programme, consulter notre site internet au

<https://internationaleduvillage.csspo.gouv.qc.ca/>